

teron au pouvoir. C'est la seule considération qu'il fit valoir auprès de ses partisans pour les exhorter à mettre de côté toute leur répugnance, pour voter contre la mesure proposée.

M. Sherwood, qui est loin d'avoir autant de finesse dans l'esprit de son prédécesseur, voulut cependant pousser un *hint* à M. Papineau. Le même procédé, dit-il, a eu lieu autrefois dans la chambre des communes en Angleterre. Lord Glenelg était accusé publiquement d'être un ministre sans capacité, sans talents, et de ne point posséder la confiance générale; l'opposition proposa un vote de non-confiance contre lui; les membres du gouvernement défendirent leur collègue. Mais lord Glenelg sut à quoi s'en tenir, et résigna. C'était une finesse cousue de fil blanc, et elle excita le rire des deux côtés de la chambre. Cependant, M. Sherwood manifesta l'espoir que, dans le cas où leur honorable collègue résignerait sa place, son appui ne serait pas perdu pour l'administration. Mais il parait pourtant que M. Papineau est très-loin d'être aussi accommodant que M. Viger, et qu'il a déjà déclaré plus d'une fois que, si l'administration le chasse, comme elle a chassé son cousin, il votera contre elle.

M. Berthelot parla quelque tems à l'appui de la motion, qu'il ne considérait pas comme équivalente à un vote de non-confiance dans l'administration. Nous voulons, dit-il, mettre à effet les résolutions de 1841? Que disent-elles ces résolutions? que les chefs de Département devront posséder la confiance du peuple. Or, M. Papineau ne possède pas cette confiance. Il est vrai qu'il porte un beau nom, un nom qui semble être identifié avec le patriotisme, les sentimens nobles. Mais ce nom, il l'a souillé, il l'a déshonoré par sa conduite servile et hostile aux intérêts de ses compatriotes. Je ne blâme point les membres de l'autre côté de la chambre: ils cherchent leur intérêt; plus leur nombre sera grand, plus ils seront satisfaits. Mais lorsqu'on voit un vieillard, sur la fin de sa carrière, abandonner tout-à-coup les principes politiques qu'il a soutenus pendant toute sa vie, et, pour l'amour d'un vil intérêt, se ranger avec les ennemis de son parti, alors, il est impossible d'avoir confiance en lui.

M. Laterrière se leva et dit:

Le commissaire des terres vient d'être accusé d'une manière accablante d'incapacité de conduire les affaires de son département, de mauvaise foi, etc., etc., etc.

Moi aussi, M., je l'accuse de mauvaise foi, je l'accuse d'une manière plus spéciale. Je l'accuse d'avoir violé ses engagements envers cette chambre, de n'avoir introduit, tel qu'il l'a promis depuis deux ans, aucune mesure pour l'organisation et la protection de ses pauvres compatriotes du Saguenay.

Je l'accuse d'avoir encouragé par des vues sordides, le pillage des bois sur les terres dans cette localité sans exception, même sur les terres prises et mises en valeur, sous la garantie du gouvernement qu'on leur en donnerait des titres. Après avoir reçu la pleine valeur de ces terres par la vente des bois, je l'accuse d'avoir, par l'appât d'un double bénéfice, donné l'ordre de vendre ces terres au comptant à un prix plus élevé que son prédécesseur avait promis de les leur vendre, et cela pour favoriser des spéculations. Je l'accuse d'avoir contrairement à la promesse de son prédécesseur fait mettre en vente les terres prises sur les bords des grands chemins gratuitement.

D'avoir négligé l'organisation judiciaire telle que recommandée dans son rapport.

Quoique prélevant de cette localité, de 7 à 8 mille louis, s'être refusé et n'avoir jamais voulu admettre l'équité d'allouer une petite partie de cet argent pour l'ouverture indispensable d'une communication avec les vieux établissemens.

Pour avoir donné ordre à ce que des réserves fussent faites, embrassant un grand nombre de terres déjà prises et mises en valeur sur le contour de la grande-baie des Ha! et à Chicoutimi sous la ridicule et spécieuse raison d'y ériger des villes. Enfin d'avoir refusé de mettre en réserve et d'accorder des lots de terre pour le soutien de l'éducation élémentaire.

M. Aylwin fit un long discours, dans lequel il déploya son éloquence ordinaire. Il demanda aux membres de Bytwn, de Charleton, de Leeds, et autres, qui se sont si fréquemment plaints en dehors de la chambre de l'incapacité du Commissaire des terres, s'ils pouvaient voter contre la motion de M. Cameron! en effet ces messieurs se trouvaient dans une position tout-à-fait embarrassante. Il est reconnu que plusieurs d'entre eux ont fait des représentations à Son Excellence au sujet de l'administration du département des terres de la couronne, et que même ils l'ont menacé de retirer leur appui au gouvernement, s'il n'y avait point quelques changemens dans ce bureau. Néanmoins après avoir entendu l'appel pathétique de M. Sherwood qui les pria de voter contre la motion, s'ils ne voulaient point voir monter leurs ennemis au pouvoir, ils parurent résolus de tout faire, et de voter même contre leur conscience. Comme on avait blâmé les membres de l'opposition de s'épuiser en reproches amers contre MM. Viger et Papineau, M. Aylwin demanda si on pouvait trouver dans l'histoire parlementaire quel que exemple de tergiversations semblables à celles de ces hon. messieurs? M. Aylwin cita en terminant son discours une parole qu'il tenait, dit-il, d'un Canadien-français, d'un cœur noble et patriotique. Cet homme, dit-il, m'a déclaré, en parlant de M. Viger, et de sa conduite depuis trois ans: "pour moi, j'eusse préféré périr avec mes compatriotes que les abandonner; lors même qu'ils auraient eu tort."

M. Morin qui avait secondé la motion de M. Cameron, expliqua les motifs de sa démarche. "Je ne suis ni, dit-il, par aucun sentiment d'in-

térêt personnel; mais ce qui me porte à entretenir ce manque de confiance dans l'administration du département des terres, ce sont les changemens, les additions que ce bureau a subies depuis quelques années. Tout récemment on a réuni à ce bureau le domaine public de la couronne, et les biens des jésuites. Ces ajoutés ont produit la plus grande confusion, et ont été une source d'injustices; on aurait dû présenter des mesures pour régier ces choses d'une autre manière. Comme elles sont conduites actuellement, il n'existe, pour ainsi dire, aucune responsabilité. Un autre motif qui me guide dans ma détermination, c'est la manière si peu conséquente dont on a fait l'achat d'une maison princière; on l'a payée à même un dépôt sacré, qui ne pourrait pas être remplacé immédiatement, s'il l'on était obligé de le faire. Mais le principal motif de ma démarche, c'est qu'on a parlé de vendre la seigneurie de Lauzon, c'est qu'on a vendu les forges St. Maurice, pour en faire l'objet de spéculations, et surtout parce qu'on a parlé de vendre les biens des jésuites, et je suis convaincu qu'on l'aurait déjà fait, si l'opposition n'avait manifesté sa désapprobation. Ces raisons suffisent, je crois, pour me justifier de manquer de confiance dans l'administration actuelle au département des terres."

M. Chauveau se leva ensuite et fit un discours plein de force et de chaleur. Il dit que pour lui, s'il eût été à la place du commissaire des terres, il aurait préféré les reproches de l'opposition à l'éloge, étrange du solliciteur-Général pour le Haut-Canada. Dans quelle position humiliante, dit-il, ce chef de l'administration n'a-t-il pas placé son propre parti? Qu'a-t-il dit, pour engager ses partisans à voter avec lui? C'est un vote de non-confiance dans l'administration; votez avec nous; ou nous sommes perdus, sauvez-nous, sauvez-nous de M. Balwin, sauvez-nous de M. La Fontaine, sauvez-nous de M. Morin; voilà les considérations auxquelles on a eu recours pour faire rejeter la motion qui est devant la chambre! a-t-on proféré une seule parole en faveur du commissaire des terres? non, on n'a parlé des plaintes portées contre lui que pour déclarer qu'elles étaient fondées. Que dit M. le procureur-général pour le Haut-Canada? Oh! nous ne voulons point chasser le commissaire des terres, il pourrait s'en venger, il ne nous bénirait peut-être pas, comme fait le membre des Trois-Rivières; mais ajoute-t-il, lorsqu'en Angleterre la motion faite ici contre notre collègue fut faite contre lord Glenelg, ce monsieur résigna. N'était-ce pas vouloir dire: l'hon. commissaire des terres se retirera volontairement, et résignera comme a fait lord Glenelg? Voilà comme on défend ceux que tous les jours on nous accuse d'insulter! Et n'avons-nous pas raison de blâmer nos compatriotes de rester avec vous? N'avons-nous pas raison, lorsque nous avons été témoins de la conduite ingrate que vous avez tenue à l'égard de M. Viger que vous avez mis à la porte, à l'égard de l'hon. ex-président du conseil législatif, et de celle que vous tenez maintenant à l'égard du membre pour Ottawa? Ceux qui se livrent à vous, comme l'ont fait MM. Viger et Papineau, ne peuvent pas même attendre le prix de leur trahison; vous les accablez vous-mêmes de votre mépris?

M. Chauveau fut écouté avec attention. M. Balwin le suivit et parla longuement avec son talent ordinaire et il termina en invitant M. Gowan, qui se tenait en arrière, à venir se prononcer sur cette matière. M. Gowan s'avança évidemment embarrassé, et après avoir évité quelque tems d'en venir à la question, s'arrêta enfin à la motion qui était devant la chambre, et déclara qu'il était d'opinion que le département des terres n'était point conduit d'une manière efficace, qu'il l'avait déjà dit et qu'il ne pouvait s'en cacher; mais que comme la motion équivalait à un vote de non confiance dans l'administration actuelle, il voterait contre, MM. Badgley et Price parlèrent ensuite quelque tems, après quoi la question sur l'adoption de la motion fut mise aux voix, et rejetée à une majorité de 4; M. Papineau votant pour lui-même.

Voici la division:

Pour:—Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot, Bertrand, Bouthillier, Cameron, (Lanark), Cauchon, Chabot, Chauveau, Conger, Desautier, DeWitt, Fournier, Franchère, Jobin, Lacoste, La Fontaine, Lantier, La Terrière, Laurin, Leslie, MacDonell (Stormont), Merritt, Morin, Nelson, Powell, Price, Rrousseau, Scott, Smith (Wentworth), Thompson,—32.

Contre:—Badgley, Boulton, Cameron, Cayley, Chalmers, Christie, Colville, Cummings, Daly, DeBléury, Dickson, Ermatinger, Gowan, Hale, Hall, Jessup, LeBouillier, Lyon, Macdonald (Kingston), McConnell, Meyers, Moffatt, Monro, Papineau, Petrie, Robinson, Seymour, Sherwood (Toronto), Smith (Frontenac), Stewart (Bytown) Stewart (Prescott), Viger, Wilson, Watts, Webster, Williams, Woods,—36.

Élection de Simcoe.—La question de la légalité de l'élection de Simcoe attendue depuis si longtems est enfin venue sur le tapis hier soir. M. Baldwin fit motion que la chambre fut chargée de faire l'enquête sur cette affaire. M. Prince fit motion en amendement que la question fut renvoyée au comité des privilèges et élections. La division suivante eut lieu:

Pour—MM. Badgley, Boulton, Cameron (Cornwall), Cayley, Chalmers, Christie, Cummings, Daly, Gowan, Hale, Hall, Jessup, Lyon, Macdonald (Kingston), McConnell, Meyers, Moffatt, Monro, Petrie, Seymour, Sherwood (Toronto), Smith (Frontenac), Stewart (Bytown) Stewart (Prescott), Viger, Webster, Williams, Woods,—29.

Contre—MM. Armstrong, Aylwin, Baldwin, Berthelot, Bouthillier, Chabot, Chauveau, Conger, Dickson, Fournier, Jobin, Lacoste, LaFontaine, Lantier Laurin, Leslie, Macdonell (Stormont), Morin, Powell, Price, Scott, Thompson,—22.